

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité

VILLE DE CONAKRY

**MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET
DE LA DECENTRALISATION**

OFFICE NATIONALE DE L'ETAT CIVIL ET DE L'IDENTIFICATION

COMMUNE DE MATOTO

BUREAU ETAT CIVIL ET POPULATIONS

**RAPPORT ANNUEL DES
FAITS ET STATISTIQUES DE
L'ETAT CIVIL
POUR L'ANNEE 2023**

L'Etat Civil est la situation de la personne dans la famille et la société, résultat d'une procédure écrite d'identification administrative. L'Etat Civil désigne ainsi également le service public chargé de dresser les actes constatant ces faits, notamment les actes de **NAISSANCE**, de **MARIAGE**, de **DECES** et les faits divers.

La rédaction de ce rapport a pour objectif de retracer d'une manière succincte les activités réalisées par section au cours de l'année d'exercice 2023 ; ces sections sont entre autres : **Naissance, Mariage, Décès, Transcription, Informatique, Archive, Multimédia Glory et ENABEL**

I- SECTION NAISSANCE

Les activités se sont réalisées du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023. Au cours de cette période **53** registres ont été utilisés ; **5 286** enfants ont été officiellement enregistrés dont **2 686** garçons et **2 600** filles pour le centre principal ; **17** registres ont été utilisés : **1 656** enfants ont été enregistrés dont **902** garçons et **754** filles pour le centre secondaire, soit un total de **70** registres utilisés : **6 942** enfants enregistrés officiellement dont **3 588** garçons et **3 354** filles

II- SECTION MARIAGE

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2023, **34** registres de Mariage ont été utilisés, soit **3 310** Mariages publiés, enregistrés et Célébrés officiellement pour le centre principal, **12** registres dont **1 181** mariages publiés et célébrés officiellement pour le centre secondaire ; soit un total de **46** registres utilisés pour **4 491** mariages célébrés et publiés à l'Etat Civil de Matoto.

III-SECTION DECES

Deux (2) registres ont été utilisés du 1^{er} Janvier au 30 Décembre 2023 soit **174** cas de décès ont été enregistrés dont **99** de sexe masculin et **75** de sexe féminin.

IV-SECTION TRANSCRIPTION

Neuf (9) registres ont été utilisés au cours de l'année 2023 ; **26 050** transcriptions ont été faites. Il est à noter qu'en 2022, **21 973** transcriptions ont été faites soit une différence de **4 077** de plus en 2023.

V- SECTION INFORMATIQUE

Du 1^{er} Janvier au 30 Décembre 2023, Cette section s'est beaucoup accentuée sur l'informatisation des actes d'Etat Civil, notamment la transcription des jugements supplétifs (Naissance, Mariage, Décès...), la reproduction des actes à travers des copies (Intégrales et Littérales), les outils dactylographiques, qui, d'ailleurs étaient une ancienne pratique permettant de faire des faux actes, ont été systématiquement remplacés par les outils informatiques depuis 2020, d'où par conséquent le passage de l'analogie au numérique, la numérisation des extraits d'acte de naissance lancée au mois de septembre 2020 qui permet d'attribuer un numéro d'identification unique à chaque citoyen.

VI-ARCHIVES

Du 1^{er} Janvier au 30 Décembre 2023, cette section a procédé à la collecte des documents administratifs (Naissance, Mariage, Décès et transcription) au tri, au classement par nature et par ordre. A la conservation, la communication, l'informatisation et la numérisation des registres de l'Etat Civil dont **34** registres de Mariage, **53** registres de Naissance, **02** registres de décès et **9** registres de transcriptions.

VII- SECTION MULTIMEDIA GLORY : Chargée de la délivrance des actes de naissances numérisés servant de base à la confection de la carte d'identité nationale Biométrique, malgré les énormes difficultés liées à :

- la non fiabilité du réseau
- la non activation automatique des reçus
- le manque d'imprimantes
- l'insuffisance d'ordinateurs
- retard dans le processus d'activation des reçus
- le retard dans la livraison des papiers sécurisés malgré que les informations sont remontées à temps (parfois il peut y avoir rupture pendant plusieurs jours)
- le retard dans la correction des erreurs sur les actes de naissances numérisés.

Malgré toutes ces énormes difficultés, il convient de noter qu'avec le soutien moral, matériel et financier du conseil communal sous la clairvoyance de Monsieur le Maire et les sacrifices consentis par l'officier de l'Etat Civil et son personnel, **13 381** extraits numérisés ont été produits et livrés aux citoyens lors du concours de recrutement des agents pour la fonction publique ; durant cette période ; l'Etat civil sous la clairvoyance de son chef, le service fut mis 24h/24 et 7 jours/7. Il est important de signaler qu'il y a eu une forte demande des citoyens notamment ceux de Matoto et d'autres venant des autres communes de la capitale et du grand Conakry (Coyah, Dubreka) ; cette affluence est due à la non limitation du nombre de dossiers par jour dans le souci de satisfaire les citoyens. Le total des extraits numérisés depuis le début des opérations de janvier 2021 à Décembre 2023 est de **127 220**.

VIII - SECTION ENABEL : Agence Belge de Développement, est chargée de l'exécution d'un projet pilote d'amélioration du système d'Etat Civil Guinéen sous l'effet catalyseur de la digitalisation qui consiste à numériser , indexer et migrer les anciens actes vers le serveur central, cette année **76 505** actes de naissances ont été scannés, doublement traités avant d'être contrôlés et définitivement migrés vers le serveur central, **4 626** actes non traités (problèmes de complétude, feuillets vierges, dépourvus de numéros d'actes, doublons, actes d'UNICEF flous) ; partiellement traités **644** actes (erreurs de sauvegarde, doublons), **10** sont prêts pour envoi (dysfonctionnement du réseau), **70** erreurs (problèmes de mises à jour du système, dysfonctionnement du réseau), **86** non traités à contrôler (doublons, dysfonctionnement du réseau). Malgré tous ces efforts remarquables, il convient de rappeler le manque des machines, de Tables de Bureau, de Scanners, la rupture momentanée du réseau et certains problèmes d'ordres Techniques.

IX - PERSPECTIVES

- La mise en œuvre de l'inter opérabilité entre l'Etat civil et les structures Sanitaire a permis de rehausser le taux d' enregistrement des faits d'Etat Civil.
- La multiplication des batailles médiatiques et la sensibilisation à tous les niveau et dans toutes les langues ont permis d'éclairer la lanterne des citoyens sur le délai et l' importance de l'enregistrement des faits d'Etat Civil.
- le renforcement de capacité des agents à travers les séries de formations organisées par les Organisations Non Gouvernementales (ONG).

Y égard à tout ce qui précède, la réforme et la modernisation de l'Etat Civil, la sensibilisation des populations, la mise en œuvre des programmes pour le bien-être des citoyens de la collectivité ont été au centre de nos préoccupations.

X- REMERCIEMENTS

Force est de constater les efforts louables et la volonté manifeste de Monsieur le Maire de la Commune de Matoto d'accompagner l'Etat Civil ; son engagement est sans précédent pour la réforme et la modernisation de l'Etat Civil sous son autorité.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit du Gouvernement de la transition à travers le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation et l'Office Nationale de l'Etat Civil et de l'Identification et de toute l'identité en générale, monsieur le Maire de la commune de Matoto en particulier et son implication effective dans le cadre de la réforme et de la modernisation de l'Etat Civil ; je ne saurai terminer sans remercier les partenaires techniques et financiers :

- ENABEL
- MULTIMEDIA GLORY
- UNICEF
- COOPERATION ITALIENNE
- L'UNION EUROPEENNE et toutes les autres organisations qui s'investissent dans la réforme et la modernisation de l'Etat Civil.

Matoto, le 31 Décembre 2023

Le chef de Service, Officier de l'état civil délégué


M. Kemoko DIOUBATE